

**BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 AVRIL 2021**

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Total 18

L'an deux mille vingt et un, le vendredi 16 avril, le Bureau Communautaire, légalement convoqué le vendredi 09 avril, s'est assemblé au CEC, 2 rue Marc Sangnier, 91330 YERRES sous la Présidence de François DUROVRAY

		Présent	Absent	Excusé	Représenté par
Damien	ALLOUCH	X			
Faten	BENAHMED	X			
Sylvie	CARILLON			X	François DUROVRAY
Thomas	CHAZAL	X			
Olivier	CLODONG	X			
Romain	COLAS	X			
Christine	COTTE	X			
Michaël	DAMIATI	X			
François	DUROVRAY	X			
Annie	FONTGARNAND	X			
Bruno	GALLIER	X			
Christine	GARNIER	X			
Nicole	LAMOTH	X			
Pascal	ODOT	X			
Sabine	PELLON	X			
Richard	PRIVAT	X			
Valérie	RAGOT			X	
Georges	TRON			X	Richard PRIVAT
<p>SECRETAIRE DE SEANCE Thomas CHAZAL</p>					

1. APPEL NOMINAL

La séance a été ouverte à 16h00 sous la présidence de M. François DUROVRAY, qui a procédé à l'appel nominal des membres du Bureau, a dénombré 15 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14/11/2020 était remplie.

M. Thomas CHAZAL a été désigné en qualité de secrétaire par le Bureau communautaire (art. L.2121-15 du CGCT).

2. DECISIONS

N° DBC2021-010 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°2 A L'ACCORD-CADRE 17-34 RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DE RESSOURCES NUMERIQUES EN LIGNE POUR LES BIBLIOTHEQUES EN RESEAU DE LA CAVYVS – LOT 2 : VIDEOS A LA DEMANDE

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1^{er} : APPROUVE la modification introduite par l'avenant n°2,

Article 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'avenant n°2.

N° DBC2021-011 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°2 AU MARCHE D'ENTRETIEN DES TOITURES, TERRASSES, GOUTTIERES ET CHENEUX DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES DE LA COMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1^{er} : APPROUVE la modification introduite par l'avenant n°2,

Article 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'avenant n°2.

N° DBC2021-012 : AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER LE MARCHE PUBLIC « NETTOYAGE ET LAVAGE DES VITRES DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES »

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1^{er} : AUTORISE le Président ou son représentant à lancer la consultation des entreprises,

Article 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer lesdits marchés avec les opérateurs économiques retenus par la Commission d'appel d'offres y compris en cas de nouvelle passation suite à une procédure infructueuse notamment et l'ensemble des documents y afférents.

Article 3 : DECIDE du retrait la décision du Bureau Communautaire n°2020-009.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h20.

Affiché le **23 AVR. 2021**



François DUROVRAY
Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Département de l'Essonne